

Réf: Dossier N° 122671

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KKC IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
NOUVEAU CHU NON LOIN DE LA STATION TOTAL, Lot 4122,  
Ilot 370

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 03/06/2022 reçus par Me JEAN AUGUSTIN GBETIBOUO, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 09/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KKC IMMOBILIER »

Objet : La Gestion immobilière ; La Construction ; La Vente immobilière ; L'import-export ; La participation dans toutes les entreprises similaires. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe et susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL L'emprunt de toutes sommes, et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer. Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
NOUVEAU CHU NON LOIN DE LA STATION TOTAL, Lot 4122, Ilot 370

Dirigeant(s) : M KONAN N'GUESSAN KOUASSI CARLOS  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06260 du 13/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31262/GTCA/RC/2022 du 13/07/2022

